Le recours aux armes nucléaires pouvant avoir pour résultat une catastrophe mondiale, les puissances qui possèdent ces armes ont, plus que les autres, le devoir de se contenir dans leurs relations internationales et d'user le moins possible de la menace d'intervention armée. Elles doivent exercer un effort suprême pour résoudre les conflits d'intérêts nationaux et les empêcher de mener à la guerre. Les négociations du genre de celles de Genève devraient rendre les puissances nucléaires encore plus conscientes de ce devoir qu'elles ont de résoudre leurs conflits, non seulement dans le sens de leurs intérêts propres, mais dans celui des intérêts de toute la communauté internationale. C'est une raison de plus pour laquelle les membres de l'OTAN, comme tous les autres pays pacifiques, accueillent avec joie les négociations de ce genre.

Nous devons nous garder néanmoins de prendre nos vœux pour les réalités et de tirer prématurément des conclusions agréables. Il est vrai que sur le plan diplomatique nous avons retrouvé une certaine liberté d'action. Nous pouvons même entrevoir des victoires qui serviront la paix. Mais il y a aussi des dangers, comme dans toute situation fluide. Nous allons avoir besoin plus que jamais d'un juste mélange d'imagination et de circonspection. Et surtout, dans le climat plus supportable qui s'est établi, nous devrons nous garder résolument contre tout relâchement de notre vigilance et contre tout abandon de nos efforts de défense. Céder à pareille tentation avant que soient aplanis les conflits profonds qui divisent les deux blocs serait nous exposer au plus grand péril. L'OTAN a assumé à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité des obligations particulières dont elle a pu s'acquitter sans que retentisse le bruit de nos armes. Ces responsabilités nous interdisent d'autre part de mettre nos armements de côté et de donner ainsi à croire aux agresseurs éventuels qu'ils pourraient impunément mettre la paix en danger.

Revision de la stratégie de l'OTAN

Nous n'entendons pas réduire les forces de l'OTAN; rien ne nous empêche cependant de reviser la stratégie qui en détermine la fin et l'utilisation. En raison des changements survenus depuis la signature du pacte atlantique, cette revision est de plus en plus nécessaire. Certains observateurs bien renseignés ont soutenu récemment que l'impasse où s'était engagée la course aux armements atomiques et l'équilibre des forces qui en découle peuvent être considérés comme les principaux éléments de protection de l'Europe occidentale. S'il en est ainsi, la stratégie de l'OTAN, où la présence d'effectifs classiques considérables en Europe continentale tend à occuper une si grande place, devrait être soumise à une revision.

Personne ne niera que ces effectifs soient utiles ni que, pour de justes motifs politiques et militaires, ils doivent comprendre des contingents nord-américains. La défense de l'Europe exige également que nous découragions l'agression en protégeant les régions du continent américain d'où partiraient, au besoin, les représailles atomiques. On peut donc affirmer à cet égard que l'Amérique du Nord peut constituer une région de l'OTAN tout aussi importante pour la défense de l'Europe qu'une ligne de défense ou d'obstacles érigée sur place.

Avant que la nouvelle attitude soviétique se soit traduite par des faits concrets, ou, du moins, que nous ayons constaté que l'URSS ne cherche pas uniquement à faire disparaître chez nous la crainte de la guerre sans en suppri-